

Glossaire

Contre-visualités

Le XX^e siècle marque – dans différents champs d'études (philosophie, cinéma, sociologie...) – un tournant quant à la manière de penser le regard. Dans l'œuvre de Michel Foucault par exemple, la question de la vision occupe une place centrale. Dès les années 1970, le philosophe français met en lumière l'existence d'une « pensée visuelle » et soutient que la vision, loin d'être neutre, est structurée socialement (elle s'incarne dans des sujets, s'ancre dans des contextes matériels concrets tels que les hôpitaux, les prisons...). Par ailleurs, Foucault établit un lien étroit entre vision, savoir et pouvoir et démontre ainsi comment le regard devient un vecteur de contrôle et de connaissance au sein des institutions modernes¹.

Dans les mêmes années, d'autres notions se développent pour décrire le pouvoir du regard : c'est notamment le cas du *Male Gaze*. Issue des études cinématographiques, la notion est théorisée en 1975 par la critique et réalisatrice étasunienne Laura Mulvey dans « Visual Pleasure and Narrative Cinema² ». Dans son article, l'autrice soutient que ce « regard masculin » s'opère par la construction narrative et visuelle des objets cinématographiques. Alors que les personnages masculins sont actifs et font progresser les intrigues, les personnages féminins – quant à eux – demeurent passifs. Laura Mulvey décrit également la manière dont les femmes sont rendues objets (corps fragmentés, morcelés...) et filmées afin d'assouvir des « pulsions scopiques³ » (à travers les regards des acteurs – au sein du film, et des spectateur·rices – dans la salle de cinéma).

Le terme « visualité », forgé à la fin des années 1830 par l'historien écossais Thomas Carlyle, naît dans un contexte impérial et colonial. Dans le champ des cultures visuelles, la « vision » – qui décrit une capacité physiologique – se distingue de la « visualité » – qui décrit un mode de perception structuré socialement et historiquement. Selon le théoricien des cultures visuelles Nicholas Mirzoeff, la « visualité » est héritée des

1. Dans un article publié en 2018, le philosophe John Rajchman analyse la construction du visible dans la philosophie foucauldienne et développe ces axes. Voir : John Rajchman, « L'art de voir de Foucault », *Visions et visualités. Philosophie politique et culture visuelle* (dir. Maxime Boidy et Francesca Martinez Tagliavia), Paris, Poli éditions, 2018, p. 47-79.

2. Laura Mulvey, « Visual Pleasure and Narrative Cinema », *Screen*, n°16, automne 1975, p. 6-18.

3. Termes empruntés à Sara Alonso Gómez et Julie Martin. Voir Sara Alonso Gómez et Julie Martin, *Contre-visualités : Écarts tactiques dans l'art contemporain*, Toulouse, Lorelei, 2023.

mécanismes de dominations capitalistes, coloniales et patriarcales et alimente des régimes de visibilité standardisés, issus de rapports de pouvoir. Ces réflexions constituent les prémices nécessaires à l'émergence de la notion de « contre-visualité » telle que Mirzoeff la conceptualise dans son ouvrage *The Right to look* (2011). Construites en opposition au terme « visibilité », les contre-visualités sont pensées comme des images « résistantes » qui agissent comme des écarts tactiques⁴ et permettent de proposer des alternatives aux représentations hégémoniques et de renouveler ainsi les imaginaires collectifs.

4. Termes empruntés à Sara Alonso Gómez et Julie Martin. Voir Sara Alonso Gómez et Julie Martin, *Contre-visualités : Écarts tactiques dans l'art contemporain*, Toulouse, Lorelei, 2023.

5. Iris Brey, *Le regard féminin, une révolution à l'écran*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2020.

À la suite des recherches de Laura Mulvey sur le *Male Gaze*, des notions comme le *Female Gaze* ont émergé (le *Queer Gaze* se développe, quant à lui, parallèlement aux études féministes). Proposant un décentrement du regard, le *Female Gaze* peut être rapproché de ce que Mirzoeff nomme des « contre-visualités » puisqu'il permet de développer des formes de regard qui s'opposent aux visualités masculines dominantes. En France, *Le Regard féminin, une révolution à l'écran* publié par Iris Brey en 2020⁵ prolonge ces questionnements et permet une plus large diffusion du concept. Cependant, l'ouvrage fait l'objet de débats liés au fait qu'il rejoue notamment des dynamiques binaires de genre (homme/femme) et ravive des formes d'essentialisation des femmes.

Empouvoirement et resignification

La notion d'*empowerment* se déploie au sein de la littérature anglo-saxonne dans les années 1980 dans un contexte de luttes sociales et militantes. Ce terme décrit le processus d'accès à une forme de « pouvoir » individuelle ou collective. Il entre dans le langage courant pour désigner les prises de conscience et de parole qui ont suivi les mouvements d'émancipation des femmes étasuniennes victimes de violences. Il est utilisé aujourd'hui par les chercheur·ses universitaires pour signifier une rupture, exercée par les

minorités concernées, avec des modes de domination oppressants. Le terme français « empouvoirement » est un néologisme, utilisé à partir de l'année 2010, pour permettre de conserver l'accentuation sur la notion de processus. Des traductions telles que « capacitation », « pouvoir-faire » ou encore « capacité d'agir » sont proposées mais ne décrivent pas suffisamment l'action. Dans ce numéro nous choisissons donc l'emploi du mot « empouvoirement ».

La « resignification » constitue quant à elle une opération stratégique au service de l'empouvoirement. Elle permet de se réapproprier des mots ou des images stigmatisantes pour les revaloriser et affirmer une différence. On parle à ce titre de retournement de stigmat : ces stratégies de luttes traduisent une inversion des rapports de force. Le terme est employé par Judith Butler, dans son ouvrage *Trouble dans le genre* (1990) et *Le Pouvoir des mots* (1997)⁶ à propos des minorités de genre, qui s'inspire de la pensée anticolonialiste développée par Frantz Fanon dans *Peau noire, masques blancs* (1952), dans lequel les dominé-es sont invité-es à s'emparer du langage de l'opresseur pour s'en émanciper. Le mot « pute » est un exemple récent d'un phénomène de « resignification ». Utilisé pour dénigrer les femmes en général et plus particulièrement le métier de travailleuses du sexe, le terme pose donc problème à ces victimes d'insultes et de harcèlements⁷. Pour se dresser contre cette oppression, plusieurs personnes concernées se regroupent et se mobilisent. C'est le cas du collectif de prostituées « les putes », qui organisent en 2008 une « pute pride » pour se réapproprier cette insulte afin de revendiquer leurs droits, leurs existences et de dénoncer les violences qu'elles subissent⁸. Des collectifs plus récents comme Ni pute ni soumise⁹ ou encore Dis bonjour sale pute¹⁰ adoptent la même stratégie de lutte pour dénoncer l'usage dépréciatif et sexiste du mot.

6. Elle développe le pouvoir du retournement de stigmat dans son ouvrage *Le pouvoir des mots, Politique du performatif*, traduit de l'anglais (*Excitable Speech*, Routledge, 1997) par Charlotte Nordmann (Paris, Éditions Amsterdam) : « Mettre en scène esthétiquement un mot injurieux peut impliquer à la fois d'utiliser le mot et de le mentionner, c'est-à-dire de l'utiliser pour produire certains effets tout en faisant référence à cet usage lui-même : ainsi, on attire l'attention sur le fait que le terme est cité et que cet usage s'inscrit dans un héritage citationnel, on fait de cet usage un objet discursif explicite qui doit faire l'objet d'une réflexion et non plus être considéré comme relevant du fonctionnement naturel du langage ordinaire » (p. 152).

7. Dominique Lagorgette, *Pute. Histoire d'un mot et d'un stigmat*, Paris, Éditions Découverte, 2024.

8. Agnès Giard, « Pute Pride : fière de l'être », *Libération*, mars 2008. Voir : https://www.liberation.fr/debats/2008/03/21/pute-pride-fiere-de-l-etre_1812265/

D'abord étudié dans le champ médical, le genre est conçu uniquement comme une donnée biologique. Les premières études qui interrogent une dissociation entre le genre et le sexe datent de 1860 et sont introduites par le juriste allemand Karl Heinrich Ulrichs qui reconnaît que le sexe biologique ne définit pas « l'âme ». La notion d'identité de genre est théorisée en 1964 par le psychiatre et psychanalyste Robert Stoller ; elle marque une avancée majeure dans les réflexions sur la construction de soi, en introduisant la possibilité d'avoir une identité de genre distincte de son sexe biologique¹¹. En effet, la notion d'identité de genre renvoie à la manière de se définir et résulte d'une forme d'affirmation intime et personnelle, elle permet d'exprimer son genre. Cependant, ces explications ne légitiment pas pour autant l'existence des personnes concernées. Le concept est cloisonné dans le champ des études scientifiques au sein d'universités américaines et européennes jusqu'aux années 1980 et la différenciation sexe/genre reste majoritairement perçue comme une forme de déviance.

C'est au cours des années 1980 que les militant·es s'emparent de ces recherches pour revendiquer leurs existences. Les mouvements queer et les luttes féministes s'emparent de la notion de genre, en la dissociant du champ médical, pour venir interroger un système binaire limitant, c'est-à-dire une société hétéropatriarcale qui ne reconnaît que deux genres (liés au sexe), dont l'un (masculin) domine l'autre (féminin). Conjointement, les universités américaines et britanniques s'intéressent à cette remise en cause du genre femme/homme, on parle dès lors des gender studies. Ce champ de recherche traite donc des inégalités sociales causées par cette différenciation et forge un courant de pensée qui vise à déconstruire les normes sociales établies par le système patriarcal. Des autrices pionnières comme Ann Oakley¹² – qui théorise le « gender¹³ » – ou bien Judith Butler¹⁴ s'emparent de ce sujet éminemment politique. Iels explicitent le lien entre le genre et les différentes formes de domination,

9. Voir : <https://npns.eu/presentation/>

10. Voir : <https://disbonjoursalepute.com/>

11. Jean-Baptiste Marchand, « Différence des sexes ou distinction sexe/genre. Le sexuel, ses différences et ses genres », *EDK*, Groupe EDP Sciences, 2011, p. 39-56.

12. Voir Ann Oakley, *Sex, Gender and Society*, Londres, Temple Smith, 1972 (traduit en 2015).

13. Elle introduit la notion de genre comme facteur de différenciation sociale femme/homme et déterminante pour s'émanciper de la domination patriarcale. Voir Rose-Myrliè Joseph, « Genre et sexe : (gender and sex – género y sexo) », *Dictionnaire de sociologie clinique*, Toulouse, érès, 2019, p. 295-298.

14. Voir Judith Butler, *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, Londres, Routledge, 1990, traduit en français par Cynthia Kraus en 2005 (Paris, La Découverte, 2005).

pour démontrer que le genre est une construction sociale modulable et fluide - que l'on exprime en adoptant certains codes - permettant ainsi à chacun·e d'affirmer son identité et de la performer.

Les travaux français concernant le genre émergent également au sein de la recherche universitaire. Bien que les productions anglo-saxonnes, considérées comme fondatrices, aient été traduites tardivement (2005-2015), les écrits de Christine Delphy¹⁵ mobilisent déjà cette notion dès les années 1970-80. Les études prennent cependant une place majeure dans les années 2010, notamment avec la création de l'institut du genre fondé à Aubervilliers en 2012 à l'initiative du centre national de recherches scientifiques (CNRS)¹⁶. Les études de genres regroupent aujourd'hui les travaux pluridisciplinaires concernant le genre, la sexualité et le féminisme à travers une multitude de disciplines sociologiques, économiques, politiques, scientifiques... etc. Pour certain·es chercheur·ses¹⁷, les théories *queer* succèdent à (ou complètent) ces travaux en insistant sur l'aspect militant du sujet.

15. Voir Christine Delphy, *L'Ennemi principal*, Paris, Syllepse, 1998.

16. https://institut-du-genre.fr/qui_sommes_nous/presentation/

17. Bruno Perreau, *Qui a peur de la théorie queer* ?, Paris, Les presses de Sciences Po, 2018.

18. Voir Kimberle Crenshaw, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*, 1989, n°1, p. 139-167. URL : <http://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8>

Intersectionnalité

À l'origine, le concept d'intersectionnalité est apparu à la fin des années 1980 grâce à la militante et juriste américaine Kimberle Crenshaw¹⁸. Il consiste à nommer les femmes noires au sein de la lutte féministe afin d'inclure leurs expériences et de reconnaître le rejet auquel elles sont confrontées en raison du racisme. Par le croisement des luttes, le *Black Feminism* s'intègre dans les combats féministes. Aujourd'hui, le terme s'étend aux divers groupes marginalisés et aux préoccupations souvent occultées de la sphère politique (écologie, LGBTQIA+, handicap, décolonisation, etc.).

L'intersectionnalité est la volonté de prendre en compte toutes les formes de discriminations sans les hiérarchiser et classer en fonction de la couleur de peau, du genre, du rang social,

etc. des personnes opprimées. Un féminisme intersectionnel a pour but de concentrer les revendications dans un mouvement commun contre le système dominant. En somme, l'intersectionnalité fait converger les luttes et nous invite à prendre conscience et à inclure la diversité.

19. Arlene Kaplan Daniels, « Invisible Work », *Social Problems*, vol. 34, n°5, 1987, p. 403-415.

Ainsi, cette dynamique ouvre un nouvel espace d'« adelphité ». La construction de ce terme reprend celui de « sororité » et de « fraternité ». *Adelphós*, en grec, signifie « frère et sœur ». L'usage permet ainsi d'évoquer, de manière neutre et inclusive, l'idée de solidarité sans prêter attention aux genres du groupe étudié.

Invisibilisation

Dans les années 1980, la notion d'invisibilisation a été utilisée en sociologie afin d'analyser la marginalité sociale et le travail non reconnu, comme celui des femmes au foyer introduit par la professeure de sociologie Arlene Kaplan¹⁹ Daniels. L'invisibilisation est un phénomène social qui touche différents groupes de personnes souvent considérés comme issu-es d'une minorité en raison de leur genre, capacité physique ou mentale, croyance, race, sexe, coutume, mode de vie, etc. Leurs existences sont occultées et les personnes concernées sont souvent jugées, et délaissées. Cette invisibilisation les empêche souvent de prendre part à la vie sociale et collective au sein d'une société. Ainsi, ces humains rencontrent plus d'obstacles au quotidien car ils ne partagent pas les mêmes points de vue idéologiques et politiques que le système binaire dominant. Ces personnes sont mises en danger ou humiliées et leurs droits sont dénigrés. Le concept d'invisibilisation entre en opposition avec la notion de visibilité qui correspond à la reconnaissance sociale de certains types de personnes à travers les médias, les institutions et les récits dominants. Toutefois, il faut également souligner que la visibilité n'est pas toujours positive, dans la mesure où elle peut être instrumentalisée ou

stigmatisante selon les contextes et intentions. Toutefois, il faut également souligner que la visibilité n'est pas toujours positive, dans la mesure où elle peut être instrumentalisée ou stigmatisante selon les contextes et intentions. C'est ici qu'intervient la notion de visibilité, qui est un système de pouvoir et de regard désignant la façon dont la vision est organisée socialement, orientée politiquement et conditionnée historiquement. Autrement dit, la visibilité structure les régimes de visibilité : elle détermine qui peut être vu, comment cette visibilité se manifeste, dans quel contexte – et qui, au contraire, reste invisible. Dans ce numéro de RadaR, nous cherchons à mettre en avant les artistes militant·es qui opèrent pour visibiliser les minorités.

Patriarcapitalisme

Le terme *patriarcapitalisme* est un néologisme qui combine les mots patriarcat et capitalisme. Il renvoie à l'idée que ces deux systèmes ne sont pas distincts mais qu'ils fonctionnent ensemble pour perpétuer des inégalités de genre et de classe. La notion n'a pas une origine unique ou un·e inventeur·rice clairement identifié·e ; elle a émergé dans les milieux féministes et marxistes des années 1980 pour désigner les liens entre ces deux systèmes d'oppression. Certaines penseuses telles que Silvia Federici²⁰, Maria Mies²¹ ou Angela Davis²² ont développé des théories sur l'interdépendance du patriarcat et du capitalisme, bien qu'elles n'emploient pas précisément ce terme.

En France la notion a été popularisée en 2021, grâce au livre *Patriarcapitalisme : En finir avec les inégalités femmes-hommes*, dans lequel l'économiste Pauline Grosjean analyse la façon dont le patriarcat et le capitalisme ont évolué conjointement depuis l'accès des femmes au travail. Le partriarcapitalisme y est défini comme un système où « les normes culturelles sont à la fois le produit, la matrice et la

20. Silvia Federici est l'une des fondatrices du mouvement *Wages for Housework*, initié dans les années 1970. Ce courant féministe radical réclame la reconnaissance et la rémunération du travail domestique gratuit réalisé par les femmes. Essentiel au capitalisme car il reproduit la force de travail, ce labeur invisibilisé et présenté comme "naturel" contribue à maintenir les femmes dans une situation de dépendance économique.

21. Maria Mies, *Patriarcat et accumulation à l'échelle mondiale : Les Femmes dans la division internationale du travail*, Montreuil, Entremonde, 2024 (1986).

22. Angela Davis, *Femmes, race et classe*, Paris, Zulma, 2022 (1981).

23. Pauline Grosjean, *Patriarcapitalisme : En finir avec les inégalités femmes-hommes*, Paris, Seuil, 2021, p. 9.

justification des inégalités économiques entre les femmes et les hommes²³ ». Selon l'autrice, ce sont les normes culturelles et les systèmes économiques qui perpétuent, et font évoluer, les inégalités entre hommes et femmes. Malgré la remise en question de ce système patriarcapitaliste depuis le début du XX^e siècle – avec la participation des femmes aux efforts de guerre et l'ouverture au marché du travail – de nombreuses discriminations perdurent. Bien que l'écart en matière d'éducation et d'expérience se soit réduit, les normes sociales et les stéréotypes persistent dans les milieux éducatifs, professionnels, ainsi qu'au sein des couples hétérosexuels. Pauline Grosjean nous invite à nous interroger sur nos comportements et à remettre en question les discours dominants qui façonnent nos croyances.

24. Henri Boyer, « La place du stéréotype dans la pensée sociale et les médias », *Hermès, La Revue* (« Les stéréotypes, encore et toujours »), vol.1, n°83, 2019, p.68-73.

25. *Ibid*, p.74

26. Joëlle Zask, dans un entretien réalisé par Anne Lehmans, « Art et stéréotypes », *Hermès, La Revue* (« Les stéréotypes, encore et toujours »), vol. 1, n°83, 2019, p.75.

Stéréotypes

Le terme « stéréotype », issu des mots grec *stereos* (solide) et *typos* (empreinte), apparaît d'abord dans le domaine de l'impression au XIX^e siècle. Il désigne un procédé qui consiste à reproduire mécaniquement et à l'identique un grand nombre d'exemplaires. Dans la sociologie moderne on définit le stéréotype comme « une construction sociocognitive établie sur la base d'un ensemble plus ou moins limité de représentations [...] »²⁴ : en effet, le stéréotype forge des représentations figées et fausses à des fins d'unité sociale. Or, son influence sur la pensée et l'action des individus qui adoptent certaines attitudes telles que le préjugé est souvent discriminante. Walter Lippmann, dans *Public Opinion* (1922), conclut que les processus stéréotypés reposent sur les habitudes individuelles et l'éducation qui forment une opinion commune : ils « sont donc d'origine culturelle²⁵ ». Ainsi, Joëlle Zask rappelle que, « Par opposition à l'ordre du transmettre, les stéréotypes sont inculqués. Ils ne font pas à proprement parler partie d'un quelconque héritage. Loin d'être souples et plastiques, ils sont rigidifiés²⁶ ». Ces représentations caricaturales et généralisées s'immiscent dans les médias,

qui « contribuent largement au processus de stéréotypage²⁷ ». En effet, les schémas simplifiés qui favorisent la *doxa*, permettent aux médias une communication à plus grande échelle. Ainsi, Thierry Consigny explique qu'« il y a de fortes chances, si on s'adresse à des publics stéréotypés, de ne créer et ne communiquer que d'autres stéréotypes²⁸ ».

Dans son article « Stéréotypie, objectivité sociale et subjectivité. La sociologie face au tournant identitaire : l'exemple du genre », Hervé Glevarec dévoile l'existence de stéréotypes de genre dans le champ de la sociologie. Il souligne que « la variable nommée "sexe", celle qui apparaît couramment dans le moindre tableau croisé statistique, ne peut (plus) être renvoyée à quoi que ce soit qui relèverait de ce que désigne le mot même, à savoir le sexe²⁹ ». Pour lui, le plus juste et de s'éloigner des termes binaires de genre et sexe qui doivent être remplacés par « identité ». Ainsi, Hervé Glevarec nous propose-t-il d'observer notre environnement avec nuance plutôt qu'en le catégorisant ou en le simplifiant.

27. *Op. cit.* Henri Boyer, « La place du stéréotype dans la pensée sociale et les médias », p.71

28. Thierry Consigny, entretien réalisé par Brigitte Chapelain, « Stéréotype, art et publicité », *Hermès*, La Revue (« Les stéréotypes, encore et toujours »), vol. 1, n°83, 2019, p. 134.

29. Hervé Glevarec, « Stéréotypie, objectivité sociale et subjectivité. La sociologie face au tournant identitaire : l'exemple du genre » *Hermès*, La Revue (« Les stéréotypes, encore et toujours »), vol. 1, n°83, 2019, p. 55